ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 63818

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures. En effet, il semblerait que le décret prévu par le 2° de l'article 47 de ladite loi n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63818
Rubrique : Parlement
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation
Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10758
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)